

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

Similitudes et différences entre les titulaires de classe de 11^{ème} année PG et de 11^{ème} année EB dans un cycle d'orientation fribourgeois.

Auteur	Da Costa Santos Kelly
Directeur	Runtz-Christan Edmée
Date	Octobre 2022

Introduction

Chaque année, dans les cycles d'orientation fribourgeois, plusieurs enseignants de branche sont engagés en tant que titulaire d'une classe. Ces derniers assument différents rôles, essentiels au bon fonctionnement de l'établissement. Pour cela, diverses qualités sont nécessaires pour mener à bien cette fonction et des aides sont octroyées aux titulaires.

Rappelons, comme le mentionne l'établissement belge Montjoie (2015), « Le titulaire est l'interlocuteur privilégié entre ses élèves (et leurs parents) et le reste de l'équipe éducative ». Benoît (1995) ajoute que le professeur principal coordonne la classe et tout

ce qui l'entoure. Il aide également « l'élève à choisir son orientation. » (Benoît, 1995, p.15). Enfin, Lesage (2005) évoque la gestion administrative dévolue au titulaire.

En Suisse, les informations concernant le tituliariat sont peu nombreuses. Le règlement relatif au personnel enseignant de la Direction de la formation et des affaires culturelles, du 4 mars 2022 [RPEns ; RSF 415.0.11] mentionne uniquement la décharge horaire octroyée à la fonction. Quelques mémoires de recherche développent ce sujet-là. Rumo (2019) établit une liste des rôles et des qualités d'un titulaire de classe, à travers les points de vue des titulaires de classe primo-enseignants, expérimentés ou des directeurs d'établissement. Rod (2021) compare les rôles des titulaires, en fonction des élèves de 9^{ème}, de 11^{ème} et des chefs d'établissement.

Compte tenu du manque d'informations sur ce sujet, nous avons trouvé pertinent de définir les rôles et les qualités d'un titulaire de classe, selon le point de vue des titulaires de 11^{ème} année prégymnasiale et de 11^{ème} année exigence de base. Cela permettra de comparer les points de vue et de voir si la fonction varie en fonction des classes attribuées. Nous nous intéressons ensuite aux aides octroyées ou désirées, pour assumer ce rôle. Enfin, nous verrons comment est engagé un titulaire de classe.

Méthode

Afin de souligner les similitudes et les différences entre les titulaires de classe de 11^{ème} PG et de 11^{ème} EB, une recherche qualitative a été effectuée. La méthodologie choisie implique que la chercheuse prenne véritablement « au sérieux les propos et les actions des personnes étudiées » (Strauss & Corbin, 2004, p.22), dans le but d'obtenir des réponses claires à nos questions de recherche.

Six titulaires, trois de 11^{ème} PG et trois de 11^{ème} EB, provenant du même cycle d'orientation fribourgeois de grande taille, ont été interviewés par l'auteure. Pour cela, un guide d'entretien semi-directif a été mis sur pied et utilisé lors des entrevues. Après les passations, les entretiens ont été retranscrits à l'ordinateur. Enfin, une analyse thématique a permis de ressortir les codes principaux ainsi que leurs récurrences dans le discours de chaque participant.

Résultats

Pour chaque chapitre, les résultats des titulaires de 11^{ème} PG ont été présentés, suivis de ceux de 11^{ème} EB. Enfin, une comparaison des deux a été effectuée. Les résultats de notre recherche mettent en avant plusieurs éléments.

En général, les deux groupes ont relevé les mêmes rôles, à quelques différences près. Les titulaires d'EB ont ajouté à leur liste le suivi des élèves et de la gestion d'élèves à besoins particuliers. Cela peut s'expliquer par les situations personnelles plus complexes des élèves et par le nombre plus important d'élèves avec des difficultés d'apprentissage. Les changements majeurs se trouvent plutôt au niveau de la récurrence. Le premier groupe insiste plus sur le travail à fournir hors cours, c'est-à-dire la gestion administrative et la participation à diverses réunions. Le deuxième groupe se concentre sur la gestion de la classe ainsi que sur l'orientation professionnelle des élèves. Dans ces types de classe, les voies d'orientation sont plus restreintes et les élèves ont tendance à être plus indisciplinés et moins studieux. Enfin, trois rôles, issus de la liste de Rumo (2019), n'ont pas été cités par nos sujets. Il s'agit de l'enseignement des disciplines, de l'organisation des sorties scolaires et de la formation générale. Ceci peut s'expliquer en observant de plus près le fonctionnement de ce CO : les sorties scolaires ont été interdites, à cause du Covid-19 ; aucune formation générale n'est dispensée, dans cet établissement, en 11^{ème} année. Et l'enseignement des disciplines est considéré comme étant du ressort de l'enseignant de branche.

En ce qui concerne les qualités requises pour assumer ce poste, nous obtenons la même liste. L'ordre d'importance diffère. En 11^{ème} EB, les titulaires considèrent qu'il est nécessaire de faire davantage preuve d'autorité, afin de maintenir le calme dans des classes indisciplinées. En revanche, en 11^{ème} PG, les titulaires peuvent être souples et faire preuve de bienveillance. Ces différences s'expliquent à nouveau par les caractéristiques des élèves de chaque type de classe.

Relativement aux aides octroyées, le constat est clair et confirme les dires de Guillon (2001) : elles ne sont pas suffisantes. La direction et les collègues titulaires sont disponibles, sur demande. Une réunion de prérentrée unique a lieu, mais il n'y a aucune formation. Un cahier des charges est présent, au sein de l'établissement, mais il n'est pas connu de tous. Nos sujets proposent différents changements comme : une formation, axée

sur la pratique et dispensée par des titulaires experts, aux nouveaux titulaires, ou un mentoring, entre un titulaire expérimenté et un nouveau titulaire, pourrait être mis en place. La décharge horaire, plus importante pour les titulaires de 11^{ème} EB, est considérée comme suffisante ou juste légèrement insuffisante, en fonction des périodes de l'année. Le cahier des charges est essentiel et devrait être différencié selon les types des classes et l'âge des élèves.

Enfin, le chef d'établissement s'occupe, en général, de l'engagement des titulaires, comme mentionné par Guillon (2001). Il respecte le volontariat, aucun titulaire n'est forcé à accepter le poste et une majorité des titulaires ont la volonté de le devenir un jour. C'est également le directeur qui attribue les classes à chaque titulaire. Les titulaires, en 11^{ème} PG, ont tendance à changer fréquemment. Ces classes, ayant la réputation d'être faciles à gérer, sont plus attractives. Au contraire, nous retrouvons souvent les mêmes titulaires en 11^{ème} EB. Les élèves sont souvent plus indisciplinés. Leur gestion est plus complexe et donc moins attirante. Le chef d'établissement tente d'attribuer cette fonction à des enseignants intéressés.

Conclusion

La synthèse de notre recherche nous montre que les deux fonctions, titulaire de 11^{ème} PG et titulaire de 11^{ème} EB, se ressemblent beaucoup mais sur certains points divergent. Il est donc nécessaire de différencier le rôle du titulaire en fonction de la classe attribuée. Par conséquent, chaque type de classe devrait posséder un cahier des charges spécifique. Ces derniers pourraient être élaborés et validés, à travers une recherche.

Ce mémoire a soulevé plusieurs questionnements. En effet, nous n'avons pas pu répondre précisément à la question concernant la suffisance de la décharge horaire actuelle. En outre, nous avons remarqué le manque d'aide pour les titulaires et proposé plusieurs aides, mais nous ne les avons pas mises en œuvre pour attester de leur efficacité. Il serait donc pertinent d'approfondir ces différents sujets.

Bibliographie

Benoît, F. (1995). *Le professeur principal*. Ed. Magnard.

Guillon, C. (2001). *Le professeur principal : Rôle et missions (Ressources formation)*. Paris : Hachette Education.

Lesage, G. (2005). *Réussir ses débuts d'enseignant : Guide du professeur débutant au collège et au lycée*. CRDP de l'Académie de Grenoble.

Montjoie Secondaire. (2015, 25 octobre). *Rôle du titulaire*.
<https://www.montjoiesecondaire.be/la-vie-quotidienne/communication/role-du-titulaire/>

Règlement fribourgeois du 14 mars 2016 relatif au personnel enseignant de la Direction de la formation et des affaires culturelles (RPEns/FR ; RSF 415.0.11 ; état le 1^{er} février 2022).

Rod, S. (2021). *La fonction de titulaire de classe : description des perceptions d'élèves face aux attentes des directeurs de CO Fribourgeois*. [Mémoire de Master en enseignement pour le degré secondaire 1, Université de Fribourg].

Rumo, M. (2019). *Quel est l'effet de la fonction de titulaire de classe sur l'insertion professionnelle des primo-enseignants dans les CO fribourgeois ?* [Mémoire de Master en enseignement pour le degré secondaire 1, Université de Fribourg].

Strauss, A., & Corbin, J. (2004). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Academic Press / Saint-Paul.